



ÉValuEr les Impacts de La Sensibilisation sur les agents publics (ÉVEILS)

Synthèse • Projet de recherche

Ce projet de recherche consiste à évaluer les retombées des ateliers de sensibilisation sur les enjeux climatiques, comme la Fresque du climat, l'atelier 2tonnes ou l'Atelier Inventons Nos Vies Bas Carbone, qui font partie du plan de formation des agents publics décidé par le gouvernement. Ce projet s'adresse aux agents de collectivités locales. Le projet est initié et porté par Koncilio, institut de formation certifié Qualiopi, spécialisé sur les questions d'écologie pour élus et agents publics. La qualité scientifique du projet a permis à Koncilio d'obtenir le statut de Jeune entreprise innovante suite à un avis favorable émis par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation. Ce programme a été élaboré par Pascale Bosboeuf, docteure en aménagement, spécialiste de l'adaptation au changement climatique, puis piloté par Aurélie Bousquet, docteure en géographie de l'environnement.

Un des facteurs de réussite des ateliers de sensibilisation portant sur les phénomènes globaux repose sur une appropriation intime des connaissances par les participants. En effet, l'apport de connaissances environnementales, bien que nécessaire, n'est pas suffisant pour enclencher ou renforcer le passage à l'action. C'est pourquoi **Koncilio souhaite**

étudier les conditions appropriation des enjeux par les participants, mais aussi proposer des solutions d'accompagnement pour accélérer le passage à l'action. Dans le cadre de ce projet de recherche, le déroulé des ateliers de sensibilisation est adapté aux spécificités des collectivités.

Une trentaine de collectivités locales (environ 200 agents, de toutes catégories) permettront de mener l'expérience. Chaque collectivité devra constituer un groupe hétérogène de 6 à 10 agents qui suivra l'un des trois parcours de formation à choisir parmi ceux-ci :

PARCOURS 1 - SENSIBILISATION : les participants suivent 3 ateliers de sensibilisation.

PARCOURS 2 - BIAIS COGNITIFS : en plus des ateliers de sensibilisation, les participants suivent 2 séances supplémentaires de formation pour apprendre à identifier les principales barrières psychologiques qui freinent le passage à l'action, aussi bien à l'échelle individuelle que collective. La deuxième séance s'appuie sur une problématique choisie par les participants en lien avec les enjeux de leur territoire. L'hypothèse testée ici est que la transformation de l'action publique passe par la formation de ses agents.

PARCOURS 3 - RÉSILIENCE : en plus des ateliers de sensibilisation, les participants suivent 2 séances supplémentaires dédiées à l'opérationnalisation des connaissances qui font le lien entre phénomènes globaux vus au cours des ateliers et enjeux locaux auxquels est confrontée la collectivité. C'est pourquoi, la première séance est consacrée à l'adaptation du territoire au changement climatique. La seconde séance est quant à elle dédiée à l'identification des actions à déployer au sein des services et de la collectivité et à l'ébauche d'un plan d'action personnel à chaque agent. L'hypothèse testée ici, est que la formation des agents doit être renforcée par un accompagnement centré sur les enjeux du territoire et sur les politiques publiques portées par leurs collectivités pour accélérer la transition.

Pour chaque parcours, trois indicateurs d'évaluation sont prévus :

1. sur le degré de sensibilisation (par questionnaires ante et post ateliers - livrable à 6 mois);
2. sur les actions et écogestes mis en place (par questionnaires et entretiens - livrable à 12-18 mois);
3. sur le déploiement et le renforcement des politiques publiques (par entretiens et analyse des documents de planification - livrable rendu à 24 mois).

Pour garantir la robustesse de la démarche, **un comité scientifique est réuni autour de ce programme. Il comprend 11 chercheurs appartenant à 10 universités** ou instituts de recherche dont le CNRS, l'INRAE ou AcclimaTerra.

Contacts : Aurélie Bousquet - recherche@koncilio.fr

koncilio.fr

recherche@koncilio.fr • 05 35 54 18 34

87 quai des Quayries, 33100 Bordeaux